



COMMISSION COUPES



PV N°4

Réunion du 31 janvier 2024
18h30

Président : Mr Christian GARD

Présents : Mme Véronique GUEDES, Mr Farid MELIZI

Assiste à la réunion : Mme Mathilde PETKOVIC (secrétaire ADFL), Mr Jean-Michel LEROY (Secrétaire général Comité directeur)

Excusés :

COUPE LOZERE

TIRAGE AU SORT

La commission a procédé au tirage au sort des 1/2 de finales de la Coupe Lozère en direct.

Nombre de Clubs :

ASC Chanac, Montrodât FC, AS Chastelloise, Marvejols Sports

1/2 finale :

1° AS CHASTELLOISE / FC MONTRODAT

2° MARVEJOLS SPORT / ASC CHANAC

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 30/31 mars 2024 à 14h30, sans prolongation avec tirs au but direct.

COUPE LOZERE FEMININE

TIRAGE AU SORT

La commission a procédé au tirage au sort des 1/2 de finales de la Coupe Lozère Féminine.

Nombre de Clubs :

SP St Georges ou AS Le Malzieu, Entente Cœur de Lozère, ESC Le Buisson, Vaillante Nord Lozère

1/2 finale :

1° ENTENTE CŒUR LOZERE / ESC LE BUISSON

Rencontre inversée à la suite du tirage ESC LE BUISSON recevra ENTENTE CŒUR LOZERE

2° AS LE MALZIEU ou ST GEORGES SP / VAILLANTE NORD LOZERE

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 31 mars 2024 à 14h30, sans prolongation avec tirs au but direct.

*Le match report AS le Malzieu / SP St Georges se jouera le 17/02/24 à 20h.

COUPE CLAUDE DALUT

TIRAGE AU SORT

La commission a procédé au tirage au sort 1/2 de finales de la Coupe Claude Dalut.

Nombre de Clubs :

OL Mont Aigoual, ES Rimeize ou F.C. Causse Sauveterre 2, AS Badaroux 1 ou Vaillante Aumonaise 2, ESC Le Buisson 2

1/2 finale

1° OL MONT AIGOUAL / ES RIMEIZE ou F.C. CAUSSE SAUVETERRE

(Si FC CAUSSE DE SAUVETERRE se qualifie la rencontre sera inversé)

2° VAILLANTE AUMONAISE 2 ou AS BADAROUX 1 / ESC LE BUISSON 2

Ces rencontres se dérouleront le dimanche 31 mars 2024 à 14h30, sans prolongation avec tirs au but direct.

*Les matches reports se joueront le 10/03/24 à 14h :

ES Rimeize / F.C Causse Sauveterre 2

AS Badaroux 1 / Vaillante Aumonaise 2

ORGANISATION COUPES

FINALES COUPE LOZERE, COUPE LOZÈRE FÉMININE

et COUPE CLAUDE DALUT :

Jeudi 9 Mai 2024 – Stade du Chapitre – Mende

13H COUPE LOZÈRE FÉMININE

16H COUPE CLAUDE DALUT

19H COUPE LOZERE

- Les frais des officiels sont à la charge des 2 clubs
- Les changements sont possibles via Footclub 10 jours à l'avance
- Un mail sera fait aux clubs pour un appel à bénévoles.
- La commission valide la proposition de M. Hernandez d'une animation Jeux olympiques avec le football animation pour attirer du monde pour les finales. Les détails seront affinés lors d'une prochaine réunion.
- De même que la proposition de l'entrée des équipes avec les écoles de foot des clubs en présence est validée.
- De même que la proposition des défis à la mi-temps. Charge à la commission d'animation de trouver

les lots et les bénévoles pour les activités périphériques proposées.

- La commission valide la proposition de la présence d'un food truck pour assurer la partie restauration uniquement. Un droit d'entrée lui sera demandé (à définir), la buvette étant organisée par la commission des arbitres. Mathilde prend contact.
- La commission valide l'organisation d'une tombola : 1^{er} lot ballon du match des finales plus 2 autres lots à définir. 2^e le ticket. 5^e les 3.
- Pensez à convoquer la presse pour la remise des maillots et la journée des finales.
- M. Perri s'occupera de commander les tickets d'entrée et les tickets de tombola de couleur différente et en nombre suffisant.
- La rencontre de coupe Lozère sera encadrée par 3 arbitres.

RECOMPENSES

- Récompenses : Le devis est en cours d'élaboration pour les trophées pour les Coupes Lozère, il est attendu pour établir la demande de subvention. Le trophée garçons aura un ballon au centre et la coupe féminine une joueuse en son centre, avec le logo de l'Antenne.
- La commission valide la proposition de faire la remise des maillots à la salle T. Pailhas de Mende 15 jours max. avant la finale.

PARTIE REGELEMENTAIRE

FORFAIT

DOSSIER N° 1

SENIORS – Compétition : Coupe Lozère Féminine

Match n° 27653259 du Dimanche 21 janvier 2024

Recevant VAILLANTE NORD LOZERE / MARGERIDE FC

La Commission,

Après étude des pièces versées au dossier,

Jugeant en premier ressort,

Attendu que le club de MARGERIDE FC ne s'est pas déplacé pour disputer la rencontre citée en objet

Attendu que le club de MARGERIDE FC a prévenu par messagerie en date 18 janvier 2024 de son forfait pour la rencontre citée en objet,

➤ Donne match perdu par forfait à MARGERIDE FC et dit le club de VAILLANTE NORD LOZERE qualifié pour le tour suivant.

Amende :

Forfaitaire : 40,00 € à régler par le club de MARGERIDE FC à l'Antenne de Football de Lozère qui transmettra au club de VAILLANTE NORD LOZERE

Forfaitaire : 50,00 € à régler par le club e MARGERIDE FC à L'Antenne de Départementale de Football de Lozère.

Prochaine réunion de la CCL mars 2024 (Date à définir)

Le Président de la

CCLMr GARD

Christian